

VENTE SUR LICITATION AUX ENCHÈRES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

**A la barre du Tribunal judiciaire d'Angoulême,
 Palais de Justice de ladite ville - Place Francis-Louvel
 le mercredi 7 octobre 2020 à 9h30
 Commune de Benest (Charente)
 «Les Grandes Vignes»**



**MISE A PRIX: 110 000,00€
 (CENT DIX MILLE EUROS)**

**Avec baisse de mise à prix d'1/4: 82 500,00€
 (QUATRE VINGT DEUX MILLE CINQ CENTS EUROS)**

**Puis d'1/3: 55 000,00€
 (CINQUANTE CINQ MILLE EUROS)**

DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE À VENDRE:

Maison d'habitation construite en 1983 de plain-pied se composant comme suit : une cuisine équipée, deux séjours, trois chambres, salle de bains, cellier et W.C., une grange attenante avec grenier aménageable au-dessus, un terrain attendant (jardin d'ornement, verger), une parcelle de terre séparée par un chemin.

SURFACE HABITABLE: 141,90 m².

L'ensemble immobilier est clôturé en grillage et petit muret côté rue avec portillon et d'un portail 2 battants. L'immeuble est relié au tout à l'égout. Il est cadastré Section E n°611, 685, 1317 et 1426 pour une contenance totale de 25a 02ca. Le bien est occupé par une des parties colicitantes.

VISITES: Contacter la SCP TALBOT, huissier de justice à Confolens, au 05.45.84.06.64.

La vente est à la requête de Madame Annick PROSZENUCK divorcée ROUHET, née le 26 décembre 1959 à Benest (Charente), de nationalité française, domiciliée Bât. 16 – Appt. 1, Rue du Général Pol-Dupuy 16000 Angoulême. Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au Barreau de la Charente. Le Cahier des Charges peut être consulté par toute personne intéressée, soit au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'Angoulême situé au Palais de Justice Place Francis-Louvel, et/ou au cabinet de la Société d'avocats JURICA.

Un pouvoir écrit et un chèque de banque d'un montant de 10% de la mise à prix avec un minimum de 3 000€ sont requis pour pouvoir porter des enchères. Cette somme sera restituée à la personne déclarée non adjudicataire.